

les diverses acceptions de la séparation des pouvoirs

Par **capi2307**, le **03/11/2005** à **19:17**

bonjour a tous je suis actuellement en 1ere année de droit a grenoble et je suis dans une merde INTERNATIONALE!!!

voila mon fabuleux sujet...

LES DIVERSES ACCEPTIONS PHILOSOPHIQUES ET JURIDIQUES DE LA SEPARATION DES POUVOIRS

j'ai passé mon aprem a la BU mais sans succès et je bad!! le devoir est a rendre pour lundi 7 novembre

aidez moi s'il vous plait image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **03/11/2005** à **23:16**

une apres midi a la BU, tu dois en avoir des idees pour pouvoir te conformer a ceci

<http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=242>

Merci

Par **capi2307**, le **05/11/2005** à **13:23**

alors voila j'ai enfin fini de faire mon plan mais je sais pas trop ce que ca donne...

I/ des sens philosophiques et juridiques similaires de la séparation des pouvoirs

A/une interprétation des constituants proche de celle de la philosophie des lumières

B/la conception juridique française fidèle aux idées de Rousseau

II/l'avènement de divergences entre les deux conceptions.

A/l'interprétation juridique érronée des idées philosophiques

B/un équilibre actuel des pouvoirs loin des conceptions philosophiques classiques

Par **Yann**, le **06/11/2005** à **11:33**

C'est pas mal, mais en tant que juriste (ou du moins qui essaye de l'être) je trouve que ton plan est très favorable à la philosophie et donne un peu l'impression que le droit est idiot et incapable de comprendre toute la pureté de la réflexion philosophique sur le sujet.

Moi j'axerai plus mon idée sur le fait que la philo c'est sympa, c'est bien beau, mais qu'il faut être pragmatique pour que ça marche. Donc le droit il fait ce qu'il peut pour que ça marche, et la mise en pratique n'est pas aisée du fait des ambitions personnelles des hommes qui sont derrière les pouvoirs. A savoir qu'un exécutif fort va tenter de tout faire lui même et va dénaturer es textes du législatif en les mettant en oeuvre. Et à l'inverse un législatif fort va laisser trop peu de marge d'appréciation à l'exécutif. J'insisterai sur l'aspect réaliste des choses: la philo a dégagé la première l'idée de nécessité de séparer les pouvoirs, mais c'est le droit qui a du prendre le relai ensuite.

Il y a donc deux visions différentes, mais complémentaires.